



CONCOURS  
**NCT**

## BUTS DU CONCOURS

- a) Promouvoir chez les étudiants l'intérêt pour la création d'oeuvres dramatiques.
- b) Fournir aux étudiants l'occasion de manifester leur talent d'auteur dramatique.
- c) Permettre aux jeunes écrivains de voir leurs oeuvres appréciées et commentées par des spécialistes.

## REGLEMENTS

- a) Etre étudiants à temps complet.
- b) Ne présenter que des oeuvres inédites.
- c) Soumettre trois (3) copies dactylographiées de chaque manuscrit. (Essentiel: voir un exemple à la page suivante).
- d) Les textes doivent être d'une durée minimum de trente (30) minutes.
- e) Chacun des manuscrits soumis doit être signé d'un pseudonyme suivi de l'âge véritable de l'auteur. Chaque envoi sera accompagné d'une enveloppe scellée sur laquelle on aura inscrit ce pseudonyme et contenant le nom véritable et l'adresse de l'auteur. Après la décision finale du jury, on ouvrira ces enveloppes afin d'identifier les auteurs gagnants. Les manuscrits demeurent la propriété de l'auteur.

## DUREE DU CONCOURS

Le concours est ouvert le 1er avril 1969. Les manuscrits seront acceptés jusqu'au 1er janvier 1970.

## JURY

Le jury chargé de la lecture des oeuvres soumises est sous la présidence de Monsieur Robert Gurik auteur, et composé de Mesdames Monique Lepage, comédienne, Madeleine Greffard, professeur de français, et messieurs Jean-Louis Paris, comédien, Jean-Paul Fugère, réalisateur T.V., Jean-Claude Germain, journaliste-critique, Michel Gréco, auteur dramatique et Réginald Hamel, directeur du Centre de documentation des Lettres canadiennes-françaises de l'Université de Montréal, Jacques Hébert, président des Editions du jour, Jean-Robert Rémillard, auteur et professeur. La décision du jury est finale et sans appel.

## PRIX

Il y aura un premier prix et des mentions, s'il y a lieu.

- a) Le texte dramatique primé par le jury sera joué par la N.C.T., en dehors des cadres de sa saison régulière, mais durant la présente saison. Le texte primé recevra un droit d'auteur.
- b) Sur recommandation du jury, la direction de la N.C.T. en collaboration avec le Centre d'Essai des auteurs dramatiques assure une lecture publique d'une ou deux pièces non primées.
- c) Si le comité juge qu'aucune pièce ne vaut d'être primée, la direction de la N.C.T. en collaboration avec le Centre d'Essai des auteurs dramatiques, assure une lecture publique du meilleur texte reçu. Cette lecture sera suivie d'une discussion publique.

CONCOURS NCT  
tiques

## EXEMPLE

### EXTRAIT DE SALOMON

(Format requis, 8" 1/2 X 14" avec marge d'un pouce et demi à gauche et un pouce à droite. Les noms en caractère gras et souligner les indications de mise en scène).

<b>MIRALET</b>	: Salomon est un surnom. Ecoutez moi, je ne pourrai pas vous aider.
<b>DANIEL</b>	: aider . . . aider . . .
<b>LE VIEUX</b>	: Je n'ai rien demandé.
<b>MIRALET</b>	: Je sais.
<b>VERA</b>	: Il est pourri de sagesse.
<b>LE VIEUX</b>	( <u>ironique</u> ) peut-être . . . non . . .
<b>DANIEL</b>	: Non!
<b>MIRALET</b>	: Que faites-vous le dimanche?

## ADRESSE

On est prié d'adresser les manuscrits à: Concours Textes Dramatiques NCT  
La Nouvelle Compagnie Théâtrale  
1200 rue Bleury ch. 136 Montréal 111, P.Q.

La NCT se réserve le droit de vérifier si les concurrents sont réellement étudiants à temps complet

Fiche d'inscription à insérer dans l'enveloppe du pseudonyme.

Nom . . . . . Prénom . . . . .  
Pseudonyme . . . . . Age . . . . . Tél . . . . .  
Adresse . . . . . Ville . . . . .  
Etudiant à quel endroit . . . . .  
. . . . .

CONCOURS NCT



textes dram  
textes dram  
matiques textes  
textes dramatiques  
dramatiques textes  
4 textes dramatiques  
dramatiques textes  
2 dramatiques textes  
textes dramatiques  
dramatiques textes  
textes dramatiques  
textes dramatiques  
dramatiques  
textes dramatiques  
dramatiques